

# LA RESERVE DANS LA MARINE

## LE RAYONNEMENT DES RESERVISTES

Séminaire ACORAM – Lorient, vendredi 6 novembre 2015



LV Marc Roby

Chargé des embarquements auprès du DRAY-M

+33 6 07 67 87 91

[marc.robby@intradef.gouv.fr](mailto:marc.robby@intradef.gouv.fr)

[marc.robby@capcode-conseil.fr](mailto:marc.robby@capcode-conseil.fr)

## LE RAYONNEMENT DES RESERVISTES : UNE ACTIVITE PERMANENTE

- **Dès qu'ils sont en uniforme.**
  - ⇒ Ce sont pratiquement les seuls au contact de la population.
  - ⇒ Ils maintiennent le lien Armées-Nation depuis la suspension du service militaire obligatoire.
  - ⇒ Ils rayonnent également en interne.
- **Lorsqu'ils s'expriment sur les réseaux sociaux.**
  - ⇒ Pour diffuser des informations de toute nature (cérémonies, liens vers d'autres sites militaires ou d'autres pages, etc.)
  - ⇒ Pour s'exprimer publiquement sur les blogs ou réseaux spécifiques (Facebook notamment).



## LE RAYONNEMENT DES RESERVISTES : NATURE DE LA PRESENTATION

- **Le point sur la législation relative au port de l'uniforme.**
  - ⇒ Les différentes catégories de personnel concernées.
  - ⇒ Les demandes d'autorisation de port de l'uniforme.
  - ⇒ Deux (mauvais) exemples représentatifs (Best of...)
- **Le point sur l'activité \* au sein des réseaux sociaux, en particulier Facebook.**
  - ⇒ Les règles à respecter.
  - ⇒ Les dérives constatées.

*\* Basé sur une observation de plusieurs années.*

## LE RAYONNEMENT DES RESERVISTES : LE PORT DE L'UNIFORME

- **Les catégories de personnel concernées :**
  - ⇒ Les anciens militaires soumis à l'obligation de disponibilité,
  - ⇒ Les réservistes opérationnels,
  - ⇒ Les anciens réservistes admis à l'honorariat de leur grade,
  - ⇒ Les réservistes de la réserve citoyenne,
  - ⇒ Ceux qui n'appartiennent pas aux catégories listées ci-dessus.
- **Les situations favorables au port de l'uniforme :**
  - ⇒ Les manifestations publiques officielles, militaires ou civiles,
  - ⇒ Les manifestations privées (cérémonies ou réunions familiales).
- **Les situations interdites au port de l'uniforme :**
  - ⇒ Toutes les activités ou manifestations à caractère syndical ou politique.
- **Qui donne l'autorisation :**
  - ⇒ Le commandant de la région terrestre ou maritime (COMAR).

## LE RAYONNEMENT DES RESERVISTES : LE MAUVAIS EXEMPLE n°1 ☹️☹️



Comme lors de la précédente cérémonie célébrant le 70<sup>ème</sup> anniversaire de sa libération, [REDACTED] veut donner un sens tout particulier à la prochaine cérémonie du 11 novembre célébrant le centenaire de la Grande Guerre.

Une section d'active de l'armée de l'Air participera à cette journée, et l'idée de manœuvre est une "marche défilé" sur divers lieux de mémoire de la Ville.

Les jeunes (ou moins jeunes) Acoramiens volontaires pour cette opération valorisante et rayonnante pour notre visibilité de réserviste, sont les bienvenus !  
Modalité de participation : [REDACTED]

LE RAYONNEMENT DES RESERVISTES : LE MAUVAIS EXEMPLE n°2 ☹️☹️



## LE RAYONNEMENT DES RESERVISTES : LE MAUVAIS RAYONNEMENT

- **Analyse des causes probables :**

- ⇒ Réservistes sans expérience militaire,
- ⇒ Soumis au syndrome de l'isolement du réserviste,
- ⇒ Ego juste un peu surdimensionné...

- **Résultat à l'extérieur :**

- ⇒ Rayonnement négatif vis-à-vis du public,
- ⇒ Image d'amateurisme en interne (autres armées, marine d'active).

- **Résultat à l'intérieur :**

- ⇒ On demande à des jeunes une rigueur que l'on ne sait pas appliquer à l'encadrement, alors que l'on a une véritable responsabilité dans la formation de ces jeunes qui seront eux-mêmes de futurs réservistes, et de futurs encadrants...



## LE RAYONNEMENT DES RESERVISTES : UN SUJET POLEMIQUE, LE BERET OPEX / OPINT

FM MARINE PARIS  
TO AIG 2132  
BT  
NON PROTEGE  
MCA PERS/SG  
NMR/0051 NP 2005 EMM/CPM - GNM 0126/11  
OBJ/PORT DU BERET BLEU  
REF/A/INSTRUCTION NMR 1 DEF/EMM/RH/CPM DU 15 JUIIN 2004 (MODIFIEE)  
B/CIRCULAIRE NMR 187 DEF/DPMM/EG DU 30 SEPTEMBRE 1993  
TXT  
TOUS MARINE NATIONALE

L'INSTRUCTION CITEE EN REFERENCE PREVOIT QUE LES MARINS PROJETS SUR UN THEATRE D'OPERATIONS EXTERIEURES (OPEX) OU PARTICIPANT A DES OPERATIONS INTERIEURES (OPINT) PUISSENT PORTER, DE MANIERE PRATIQUE ET ADAPTEE AUX CONTRAINTES OPERATIONNELLES, UN BERET BLEU MARINE AVEC UN MACARON DE CASQUETTE.

DEPUIS L'ORIGINE DES FUSILIERS MARINS COMMANDOS, FORMES EN 1942 AUPRES DES FORCES BRITANNIQUES, TOUS LES FUSILIERS MARINS ET COMMANDOS ONT PORTE LE BERET INCLINE A DROITE AVEC INSIGNE A GAUCHE.

PAR SOUCI D'UNIFORMITE, TOUS LES MARINS, QUELLE QUE SOIT LEUR SPECIALITE, PORTERONT A COMPTER DE CE JOUR LE BERET INCLINE VERS LA DROITE AVEC L'INSIGNE OU MACARON A GAUCHE (IL EN EST DEJA DE MEME AVEC LE BERET ONU).

**LE PORT DE LA CASQUETTE OU DU BACHIS RESTE NEANMOINS A PRIVILEGIER, HORS DES CONTRAINTES OPERATIONNELLES.**

LA REGLEMENTATION SERA MODIFIEE EN CONSEQUENCE.

BT  
#0036



## LE RAYONNEMENT DES RESERVISTES : INTERNET ET LES RESEAUX SOCIAUX

- **L'usage d'Internet :**
  - ⇒ Avantages et inconvénients,
  - ⇒ Croiser les résultats.
- **L'usage des réseaux sociaux :**
  - ⇒ **Mise en garde de la Marine (2011)**

FM MARINE PARIS

TO AIG 2132

BT

NON PROTEGE

MCA SURETE

NMR/1005 NP 2411 GNM0307/11

OBJ/USAGE DES RESEAUX SOCIAUX ET INTERNET AU SEIN DE LA MARINE NATIONALE

TXT

TOUS MARINE NATIONALE

**PRIMO/**

LA MONTEE EN PUISSANCE DES RESEAUX SOCIAUX ET DES BLOGS SUR INTERNET TEND À ABOLIR LA SEPARATION ENTRE LES SPHERES PROFESSIONNELLE ET PERSONNELLE, PUBLIQUE ET PRIVEE. CES NOUVELLES POSSIBILITES, AUXQUELLES LES MARINS PEUVENT ACCEDER PARTIELLEMENT DEPUIS LES BATIMENTS À LA MER, SONT UNE SOURCE POTENTIELLE DE DERIVES ET DE VULNERABILITES POUR LA MARINE ET SES EQUIPAGES EN MATIERE D'ESPIONNAGE, DE SUBVERSION, DE SECURITE DES FORCES EN OPERATION ET D'IMAGE DE L'INSTITUTION.

## LE RAYONNEMENT DES RESERVISTES : INTERNET ET LES RESEAUX SOCIAUX

### SECUNDO/

POUR PALLIER LES RISQUES RESULTANT DES POSSIBILITES ACTUELLES DE COMMUNICATION NUMERIQUE, LES DIFFERENTS ECHELONS DE COMMANDEMENT S'ATTACHERONT À SENSIBILISER LE PERSONNEL PLACE SOUS LEUR AUTORITE, AU NIVEAU LE PLUS ELEMENTAIRE (COMPAGNIE, ESCOUADES), EN PROCEDANT AUX RAPPELS SUIVANTS :

- IL EST IMPERATIF DE SE CONFORMER À L'OBLIGATION DE RESERVE ET AU DEVOIR DE DISCRETION POUR TOUTE INFORMATION PORTANT SUR L'ACTIVITE PROFESSIONNELLE, EN PARTICULIER SUR LES OPERATIONS EN COURS.
- IL CONVIENT D'ETRE VIGILANT POUR TOUT CE QUI CONCERNE LA COMMUNICATION D'INFORMATIONS A CARACTERE PRIVE QUI POURRAIENT ETRE UTILISEES CONTRE CELUI QUI LA DIFFUSE. CE QUI EST MIS EN LIGNE AUJOURD'HUI PEUT POTENTIELLEMENT CIRCULER DANS LE MONDE ENTIER ET RESTER SUR INTERNET DES ANNEES.
- IL EST NECESSAIRE D'UTILISER À BON ESCIENT LES PARAMETRES DE CONFIDENTIALITE MIS À LA DISPOSITION DES INTERNAUTES PAR LES RESEAUX SOCIAUX, NOTAMMENT EN LIMITANT LA DIFFUSION DES INFORMATIONS AUX 'AMIS', PLUTOT QU'AUX 'AMIS D'AMIS'.
- IL EST OBLIGATOIRE DE RESPECTER LE DROIT A L'IMAGE ET LE DROIT D'EXPRESSION : PAS DE PHOTO SANS AUTORISATION DES PERSONNES, PAS DE PROPOS INJURIEUX, RACISTES, DIFFAMATOIRES OU SUSCEPTIBLES D'APPORTER UNE APPRECIATION PERSONNELLE SUR UN FAIT LIE AUX ACTIVITES DE LA DEFENSE.

### TERTIO/

L'APPRENTISSAGE DES BONNES PRATIQUES EN MATIERE D'USAGE DES RESEAUX SOCIAUX ET D'INTERNET CONSTITUE L'UN DES AXES MAJEURS DE L'EDUCATION A 'L'HYGIENE NUMERIQUE' QUE LES ARMEES DOIVENT S'ATTACHER A DEVELOPPER, NOTAMMENT AU TITRE DE LA CYBERDEFENSE.

SIGNE: VICE AMIRAL D'ESCADRE STEPHANE VERWAERDE  
MAJOR GENERAL DE LA MARINE  
BT  
#1005

## LE RAYONNEMENT DES RESERVISTES : INTERNET ET LES RESEAUX SOCIAUX

- **La stratégie d'apparition sur les réseaux :**
  - ⇒ Sans rapport avec la Marine : 'liberté relative'
  - ⇒ En rapport avec la Marine : application stricte des consignes.
- **A conserver en mémoire en permanence : Les réseaux sociaux sont inscrits dans l'ADN des jeunes générations : toute publication, même supprimée rapidement, aura été vue par le plus grand nombre...**
- **Observations constatées :**
  - ⇒ Très révélateur de la méconnaissance du fonctionnement de la réserve, et générateur de polémiques inutiles :
    - ✓ Le paiement des réservistes serait aléatoire,
    - ✓ L'avancement serait à la tête du 'Client',
    - ✓ Dans la réserve les officiers avanceraient plus vite que les OM et OMS,
    - ✓ Le cumul des ESR serait interdit contre l'avis des réservistes,
    - ✓ La Marine ne proposerait pas les ESR qui conviennent à chacun,
    - ✓ Dans les unités de fusiliers marins les réservistes ne reçoivent pas (sciemment) l'insigne de fusilier.

## LE RAYONNEMENT DES RESERVISTES : INTERNET ET LES RESEAUX SOCIAUX

- **Dérives constatées :**

- ⇒ Propos insultants,
- ⇒ Diffusion d'informations sur les affectations et l'identité des personnes,
- ⇒ Divulgence d'informations officielles avant parution au JO,
- ⇒ Non respect des règles du port de l'uniforme,
- ⇒ La barbe de '3 jours' en uniforme fait son apparition,
- ⇒ Tenues parfois mexicaines : Chemisettes + ... gants blancs ...,
- ⇒ Voyage à l'étranger en uniforme,
- ⇒ Marche de Nimègue et entraînement,
- ⇒ Initiative hasardeuse : ***Le Schtroumpf avocat***,
- ⇒ les chefs de centre PMM sont souvent 'Commandants de PMM',
- ⇒ Appellations fantaisistes des grades de la Marine,
- ⇒ Application de la hiérarchie parfois limite en PMM,
- ⇒ Diffusion de vidéos à faible pouvoir de rayonnement,
- ⇒ Cyber attaque permanente contre la langue Française,
- ⇒ Mise en valeur de la personne : Ego juste un peu surdimensionné (bis),
- ⇒ ...

## LE RAYONNEMENT DES RESERVISTES : CONCLUSION

- **Le bon fonctionnement de la Réserve est l'œuvre de tous.**
- **La Marine est en droit d'attendre de ceux qui la servent qu'ils en donnent une image cohérente et valorisante.**

**NOUS SOMMES LÀ POUR SERVIR**



## LE RAYONNEMENT DES RESERVISTES : QUESTIONS

